

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la transition énergétique et l'économie verte, au Chatelard le 20 août 2015.

Madame la Ministre de l'Ecologie,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Conseil régional,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Elus, je salue notamment le Président de la Communauté, le Président du Parc et le maire du Chatelard,

Parce qu'il me fallait une occasion pour venir dans le Massif, depuis trois ans, je réfléchissais, et au moment, et à l'opportunité, pour venir dans le Massif des Bauges. Il fallait donc qu'il y ait un événement et un instrument.

L'événement, c'est le vote et la ratification, la promulgation de la loi sur la transition énergétique que Ségolène ROYAL a fait passer au Parlement. Je veux saluer ici tous les concours qui ont pu se manifester lors du débat, au-delà des clivages partisans. Il fallait aussi qu'il y ait un instrument à signer, une convention à parapher, des financements à distribuer. Car j'ai compris qu'il valait mieux venir avec certains moyens que de demander certains prélèvements. J'ai cru comprendre que c'était plutôt la bonne démarche. Mais ici, il y a eu une volonté, c'est de faire de ce territoire, de ce massif, une chance pour ceux qui y vivent, mais aussi ceux qui veulent le connaître. Et c'est le projet de territoire à énergie positive.

Qu'est-ce que cela veut dire, un « territoire à énergie positive » ? Cela fait partie de ces formules que trouve l'Administration, qui parfois même peuvent se retrouver dans la loi sans que les citoyens en comprennent bien le sens. C'est un territoire qui est capable de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Et qui pourtant ne recèle pas, en son sous-sol, des réserves gazières ou pétrolières, si je suis bien informé, pour le massif. « Gazières », on me dit. Peut-être, mais on verra. « Hydrauliques », on m'a dit « pas » ou « plus ». Comment faire ? Comment faire pour imaginer ce que peut produire un territoire ? C'était tout le sens de la démarche que vous avez engagée et que je veux saluer. Parce qu'il fallait qu'il y ait un esprit qui puisse emporter les convictions, une volonté qui puisse également dépasser les obstacles.

Il fallait d'abord unir les deux Savoie. Ce n'est pas facile, et vous avez réussi puisqu'il y a ici des territoires qui appartiennent au département de la Savoie et des territoires qui appartiennent au département de la Haute-Savoie. Vous avez aussi réussi à associer des villes importantes, Annecy, Chambéry je veux saluer ici leurs élus et également des espaces ruraux, sans que les uns craignent des autres, sans qu'il puisse y avoir je ne sais quelle soumission ou tutelle, où chacun vient, apporte ce qu'il peut donner aux autres : paysage, ressources, énergie, vitalité, aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie ou toutes les usines qui travaillent pour la transition énergétique que j'ai eu l'occasion de visiter encore ce matin.

Vous avez également su dépasser les frontières administratives. C'est-à-dire que vous aviez anticipé la loi dite NOTRe et vous aviez déjà inventé un territoire au contenu positif, mais surtout aux frontières que vous alliez vous-même fixer. Trente communes, un Parc naturel régional rassemblant 300 000 habitants. Votre démarche est exemplaire car vous relevez tous les défis du développement. Vous l'avez dit, Monsieur le Président : la rénovation des bâtiments, la

du développement. Vous l'avez dit, Monsieur le Président : la rénovation des bâtiments, la valorisation des déchets, la mobilité propre, les énergies renouvelables, et en particulier le solaire. Vous avez enfin su associer la population, que je vois nombreuse ici, rassemblée à vos projets. Il fallait donc qu'il n'y ait pas de doute sur les intentions. Il ne s'agissait pas de créer de nouvelles contraintes, de nouvelles obligations, mais au contraire, de permettre à ce que des communes, des territoires, des citoyens, des associations puissent donner le meilleur d'eux-mêmes pour réussir. Et vous y êtes parvenu. Je veux saluer effectivement ce que le Parc naturel a été capable de faire, puisque c'est lui qui avait précédé, en réalité, ce gouvernement du territoire.

Vous avez voulu que votre territoire puisse être innovant. L'innovation, c'est la condition de tout. L'innovation, c'est bien sûr celle des ingénieurs, des entrepreneurs, des techniciens. Mais il y a aussi une innovation culturelle, sociale, j'allais même dire politique, au sens où on doit être capable d'inventer les territoires de demain et de donner davantage d'atouts, de leviers à ceux qui y vivent.

La ministre Ségolène ROYAL avait voulu, dans le cadre de la loi, définir des territoires qui pouvaient donc avoir cette caractéristique d'être à énergie positive et qui étaient des territoires d'excellence environnementale. Mais vous, vous n'aviez même pas attendu le vote de la loi sans doute que vous pensiez que c'était une formalité et vous aviez donc déjà engagé l'ensemble des procédures, si bien que vous êtes les premiers à ce qui justifie donc que je sois devant vous aujourd'hui.

Ségolène ROYAL, qui a toujours des grandes ambitions pour l'écologie, avait défini 500 territoires possibles, et effectivement, il y a eu plus de 500 territoires qui ont déposé leur candidature pour être reconnus et avoir les conditions du label « territoire à énergie positive » et les moyens financiers qui vont avec. Il y en a eu 212 qui ont été retenus, dont le vôtre. Ces 212 lauréats, je les avais reçus à l'Élysée, et il était donc bien naturel que maintenant je puisse aller les visiter et vous imaginez, 212 visites m'attendent.

Deux cent douze territoires qui ont fait le choix de la transition énergétique et de la croissance verte. Parce que, ce que nous sommes capables, ce que vous êtes capables de faire, c'est de répondre aux deux enjeux qui intéressent le plus nos concitoyens : l'enjeu climatique, savoir ce que la Planète sera dans les années et les décennies qui viennent, et l'enjeu économique qui est de savoir si nous sommes capables d'avoir une croissance, une croissance qui ne ressemblera pas à la précédente. Elle était trop faible, elle était souvent trop prédatrice sur les ressources naturelles. Nous devons inventer ce que l'on appelle la « croissance verte ». Vous avez donc été retenu et le Fonds de Transition Énergétique, qui a été créé par la loi et qui est maintenant disponible, pourra accorder en moyenne 500 000 euros par territoire, et pour certains je ne sais pas si ce sera le cas du vôtre jusqu'à deux millions d'euros.

Le succès est tel - à des conditions qui, néanmoins, sont exigeantes, car il ne suffit pas de se baptiser ou de se proclamer « territoire à énergie positive », il faut répondre à des critères qui sont extrêmement difficiles à atteindre, notamment pour l'énergie renouvelable, pour la mobilisation de l'économie circulaire, c'est-à-dire de la valorisation des déchets pour les transports, et pour cette capacité de porter des projets qu'il y aura une deuxième vague qui sera lancée. Le mouvement va s'amplifier et on atteindra bien les 500 territoires le plus rapidement possible.

Je disais qu'il fallait un événement et que cet événement c'était la loi de transition énergétique. Il y a des lois qui, parfois, sont longues à faire voter et ne sont jamais véritablement appliquées. Il y a des lois qui sont, parfois, verbales et l'ancien président de l'Assemblée nationale, Monsieur ACCOYER, ne me démentira pas. Trop de textes, trop de textes trop longs et qui quelquefois ne rentrent pas dans la réalité.

La loi sur la transition énergétique, elle, a d'abord une grande ambition : inscrire la France dans la perspective de la négociation sur le climat et faire de notre pays un exemple, une référence. D'abord dans les objectifs que nous fixons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour faire la diversification des énergies, pour porter à un plus haut niveau les énergies renouvelables. Il était très important que la France, qui va accueillir la Conférence de Paris, puisse montrer qu'elle a elle aussi, comme vous d'une certaine façon, anticipé et qu'elle peut dire aux autres,

aux pays les plus développés, y compris aux pays qui sont ce qu'on appelle les émergents, les nouvelles puissances : « Voilà, ce dont on a été capable, vous pouvez le faire ». Il fallait donc que nous puissions avoir cette ambition. Mais il fallait aussi qu'il puisse y avoir des outils immédiatement applicables et que les dispositions de la loi n'attendent pas les décrets d'application mais puissent être immédiatement mises en uvre. C'est ce qui est le cas aujourd'hui.

La loi sur la transition énergétique est une chance pour la France. Une chance considérable, parce que nous avons maintenant une ligne de conduite pour les vingt prochaines années. C'est une chance considérable parce que ce n'est pas simplement des objectifs qui sont ceux de l'Etat, qui sont ceux d'en haut ! Mais ce sont des objectifs que nous pouvons partager avec les territoires, partager avec les entreprises, partager avec les chercheurs, avec également tous ceux qui se dévouent depuis très longtemps pour la cause climatique.

Ces objectifs, nous pouvons les mettre en uvre, et c'est aussi une chance pour notre pays en termes de croissance. J'en avais fait déjà l'expérience, la France a un temps d'avance en matière industrielle et je veux ici saluer le CEA, Jean THERME est parmi nous et je sais ce qu'il a pu faire pour la montée des énergies renouvelables, pour la diffusion de technologies d'avenir, pour faire que nous puissions aider les entreprises à être les meilleures au monde dans les économies d'énergie.

La France a donc des atouts et cette loi va permettre de rendre ses atouts encore plus forts, et dans notre pays, et dans le reste du monde. Nous devons aussi pouvoir accéder aux marchés, aux grands marchés qui vont s'ouvrir, de la transition énergétique.

C'est une chance également pour notre souveraineté, pour notre indépendance. Parce qu'aujourd'hui, le prix du pétrole est bas. Il y a toujours des esprits chagrins qui s'en inquiètent & les mêmes qui, d'ailleurs, quand le prix du pétrole était haut, étaient également préoccupés. Il y a toujours des préoccupés de tout & il y a toujours des malheureux de tout. Aujourd'hui, nous avons un prix de l'énergie qui est bas. Faisons attention, il ne le restera pas. Cela peut procurer et c'est un avantage, convenons-en un pouvoir d'achat supplémentaire, une meilleure compétitivité pour nos entreprises et donc une capacité de croissance. Mais ce serait une erreur, une illusion de penser que ce prix du pétrole, ce prix du gaz, va rester pendant les années qui viennent, toujours aussi bas. Nous devons donc nous préparer, anticiper sur les énergies fossiles qui vont progressivement être de plus en plus contenues, réduites dans les bilans énergétiques.

Nous devons assurer notre indépendance. Comment faire ? Nous avons le nucléaire, nous allons en garder une large part. C'est une technologie que nous maîtrisons, une sûreté que nous pouvons également garantir. Ce sont également des ingénieurs qui se dévouent depuis très longtemps, c'est un atout pour la France. Mais il ne peut pas y avoir le tout-nucléaire. C'est ce que la ministre a voulu démontrer à travers la loi sur la transition énergétique. Il faut que nous ayons du nucléaire mais aussi des énergies renouvelables.

L'enjeu, c'est la montée des énergies renouvelables, de toutes les énergies renouvelables, où nous devons, là aussi, être les meilleurs, pour notre indépendance, pour que, si le prix du pétrole fluctue - il fluctuera nécessairement selon les conjonctures ou selon les aléas politiques - nous puissions avoir notre capacité à délivrer les énergies nécessaires pour nos entreprises et pour notre propre consommation.

C'est une chance, la loi de transition énergétique, pour les emplois, la lutte contre le chômage, c'est la priorité c'est ce qui justifie l'action que nous menons. Mais encore faut-il que nous puissions développer les emplois d'avenir. Or, les emplois dans les filières de transition énergétique, ce sont des emplois d'avenir. Votre territoire, grâce aux actions qui vont être engagées, va créer des emplois & des emplois dans le secteur privé pour l'essentiel, des emplois aussi pour l'animation du territoire, des emplois qui vont être générés par les actions que vous allez engager.

Je prendrai juste un exemple l'économie circulaire qui fait également partie des priorités de la loi. L'économie circulaire, cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'on utilise les déchets des uns pour en faire des matières premières pour les autres. Rien ne se perd comme disait un savant tout se

transforme. C'est finalement ce principe-là qui fait que nous pouvons avoir une richesse, qui était jusqu'à présent considérée comme un rebut, comme un résidu, comme une contrainte, comme un coût, car il fallait traiter ces déchets. Nous les traitons d'ailleurs, les collectivités dépensent beaucoup d'argent à cette fin. Là, grâce à vous, grâce à ce que vous allez engager, grâce à ce que nous allons faire, l'économie circulaire va permettre de valoriser ces déchets pour en faire des matières premières pour des entreprises. Voilà très concrètement ce que, vous-mêmes, vous faites, et ce que nous voulons, à travers cette loi, réaliser.

Je veux encore donner quelques exemples qui valent aussi bien pour votre Massif que pour l'ensemble du pays. Rénover les logements j'ai visité donc ce matin un certain nombre d'entreprises qui réalisent maintenant en termes d'isolation des progrès considérables, qui feront que les factures de chauffage vont diminuer sensiblement, si nous mettons en œuvre les techniques de la rénovation énergétique. D'où les instruments qui ont été créés par la loi, outils fiscaux, soutien à un certain nombre d'opérations, pour permettre aux constructeurs, aux bailleurs, aux locataires, aux propriétaires de pouvoir avoir de l'avance pour les rénovations énergétiques. Je dirai la même chose pour les transports et pour la mobilité. Je dirai aussi ce que représente un territoire zéro déchet, car il est possible d'avoir un territoire qui ne produise plus de déchets et je sais que vous avez aussi cet objectif.

Enfin, il y a la montée en puissance des énergies renouvelables, je vous ai dit combien la France avait d'atouts. J'ai été, pas loin d'ici, à l'Institut de l'énergie solaire. J'ai rencontré beaucoup d'entreprises qui sont dans le photovoltaïque. Il y a eu ces dernières années, comme souvent, un engouement pour le photovoltaïque, avec des conditions de prix de rachat les agriculteurs en savent quelque chose qui ont varié. Certains ont pu avoir un effet d'aubaine, d'autres n'ont pas pu en profiter, et d'autres ont pu, hélas, avoir des difficultés supplémentaires. Il y a même eu une bulle spéculative, parce que la spéculation se met toujours lorsqu'il y a des hésitations dans les réglementations ou des avantages qui sont exagérés. Il y a eu après cette envolée, si je puis dire, du photovoltaïque, une rechute. Or, nous avons absolument besoin de développer l'énergie solaire.

Alors, nous avons décidé de lancer un appel d'offres, pour qu'il puisse y avoir plus de projets qui soient présentés pour l'énergie solaire. La ministre de l'Ecologie a lancé un appel pour 400 mégawatts. J'ai décidé, à l'occasion de ma visite ici, de doubler ce chiffre, de faire 800 mégawatts, pour qu'il y ait encore plus de projets qui puissent être éligibles pour ces appels d'offres, avec un prix de rachat qui permette la rentabilité de ces investissements.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qui est en train de se faire. Est-ce que c'est une autre société que nous sommes en train d'organiser ? Ce serait prétentieux, ce serait présomptueux. Mais c'est sans doute une mutation considérable que nous aurons à faire. Changer nos habitudes, nos modes de consommation, de production, d'habitat, nos modes de transport parfois. Nous devons donc réussir.

Est-ce que c'est sous la contrainte que nous pouvons le faire ? Les Français, c'est un peuple libre. Parfois, il faut des règles et il faut les respecter, mais on ne lui impose rien par la contrainte. Ce qu'il faut, c'est faire adhérer les populations, les territoires, les élus, pour qu'ils consentent. Il faut qu'eux-mêmes partagent, il faut qu'eux-mêmes soient à l'initiative et c'est ce qui a été fait ici. Je veux vraiment vous en exprimer toute notre gratitude.

Montrer l'exemple, être capable finalement de fédérer des milieux professionnels, des catégories, au-delà des territoires et des collectivités, qui parfois se suspectent, puisqu'en France, on est toujours en train de savoir s'il n'y a pas un risque pour sa propre activité, le Parc en a été je crois la plus belle réussite. Faire travailler les agriculteurs avec les artisans, avec également les élus, avec les protecteurs de la nature. Être ensemble pour ensuite en tirer d'ailleurs un certain nombre de retombées positives, y compris touristiques.

Etre capable de faire travailler des collectivités qui n'ont pas forcément les mêmes sensibilités politiques. Et alors ? Quand il s'agit de transition énergétique, quand il s'agit de l'avenir d'un territoire, nous devons être tous ensemble, rassemblés. Cela vaut d'ailleurs pour la France, dans certaines circonstances.

Nous sommes dans une période où nous allons vivre un changement. Un changement qui

nous sommes donc conscients que nous allons vivre un changement. Un changement qui prendra du temps, mais pas trop de temps. Si nous laissons le temps décider à notre place, d'abord, sur le plan économique, il y aura d'autres pays qui seront les premiers en matière de transition énergétique, alors que nous avons les meilleurs chercheurs et les meilleures entreprises. Pas trop de temps parce que, sinon, nous ne serons pas au rendez-vous de nos engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Pas trop de temps parce que nos territoires peuvent être eux-mêmes déstructurés, abandonnés. Je sais bien ce que dans un certain nombre d'espaces ruraux, que je connais bien, on peut avoir comme sentiment, l'idée que tout se passe ailleurs, dans les métropoles, dans les villes, à Paris, et qu'on serait finalement relégué, oublié. Il faut lutter contre ce sentiment. En même temps, il faut y apporter des réponses, notamment en termes de présence des services publics, en termes de présence aussi de l'activité économique, c'est ce que vous avez décidé de faire. Vous auriez pu, là aussi, tout attendre des autres. Mais vous avez décidé, vous, de vous engager.

Donc, nous devons faire cette mutation, nous ne devons pas laisser passer du temps. Nous devons, au contraire, anticiper. La loi donc y contribuera. Mais vos territoires, vos engagements seront la meilleure traduction possible de cette législation.

Je veux saluer cette mobilisation des territoires, parce que cette transition énergétique, qui est indispensable, qui est incontournable, qui je l'ai dit est une chance pour notre pays, elle permet de réconcilier ce que l'on croyait contradictoire : l'écologie et l'économie. Par l'écologie, avoir plus d'emplois, plus d'activité économique. Par l'économie, arriver à mieux maîtriser notre consommation d'énergie ou valoriser nos déchets. Cette transition énergétique nous permet de réconcilier le local et le global, presque le mondial. Je ne dis pas qu'à vous-seuls vous allez réduire le réchauffement climatique de la planète, même si vous pensez que vous décidez de tout ici, dans ce Massif, mais vous ne pourrez pas tout faire.

En même temps, ce n'est pas une raison, parce que nous ne sommes qu'une partie du territoire du monde, que nous ne devrions pas, nous-mêmes, nous engager. Parce que nous sommes tous responsables de la planète. Ce que vous allez faire ici, ce sera un exemple pour d'autres territoires en France et partout ailleurs.

Cette transition énergétique permet de réconcilier aussi le temps présent et le temps à venir. Ce que nous décidons aujourd'hui, qui va avoir des effets, c'est ce que les générations suivantes pourront également avoir comme héritage. C'est un choix tout à fait majeur que vous faites. Vous êtes très fiers de votre territoire, je l'ai bien senti cette Maison du Parc en est d'ailleurs une illustration. Très fiers de ses traditions, très fiers de ce que ce territoire a pu avoir aussi comme résistance par rapport à tant d'épreuves.

En même temps, on ne peut pas vivre dans la nostalgie. J'en connais toujours qui pensent que c'était mieux avant. Ils vous le disent d'ailleurs : « C'était mieux avant ». Avant quoi ? Avant les guerres ? Car, il y a eu des guerres au cours du siècle qui s'est passé. Avant des massacres ? Car, il y a eu des massacres. Avant la pauvreté ? Car, il y avait de la pauvreté. Avant la Sécurité sociale ? Avant quoi ?

Nous devons donc, non pas dire que c'était mieux avant, mais dire que ce sera mieux après. Ce sera mieux ensuite, ce sera mieux après que l'on soit nous-mêmes intervenus, après que nous ayons pris nos responsabilités. Le rôle d'une génération, ce n'est pas de regarder ce qu'avait fait la précédente. C'est un héritage. C'est un acquis. C'est de savoir ce qu'elle va laisser à la suivante. C'est cela notre rôle. C'est cela notre responsabilité. Moi, je n'en ai pas d'autre. Ce n'est pas de savoir ce que je vais faire simplement dans les deux prochaines années. C'est de savoir si ce que je vais faire dans les deux prochaines années va être utile pour la décennie ou les décennies qui viennent. Je crois que cela doit être la marque de tout décideur public, même d'une commune de quelques centaines d'habitants, il y a aussi une responsabilité.

J'ai bien entendu votre message par rapport à l'intercommunalité. Comment faire que nous puissions garder notre identité liée à la commune ? Mais une identité, ce n'est pas le passé. C'est l'avenir. C'est donc, à travers le respect de cette identité, qu'on doit avoir une intercommunalité qui nous permet d'être plus efficaces. Alors, quelle taille de population ? La loi le ministre VALLINI est là a été suffisamment souple pour dire c'est 15 000 habitants, mais il y a des

exceptions. Ce qui fait que tout le monde peut regarder les exceptions avant de savoir ce qu'il a à faire. Il n'empêche, chacun sait que dans un territoire de montagne, que dans un territoire qui est peu dense, il y a nécessité à tenir compte de cette réalité.

Après, c'est vous qui décidez. C'est votre responsabilité. Est-ce que vous restez dans la structure que vous avez jusqu'à présent ou est-ce que vous en prenez une autre ? C'est vous qui déciderez et vous ne pourrez pas vous exonérer ensuite pour dire que c'était la loi ou que ce n'était pas la loi.

Voilà donc ce que je voulais vous dire. Nous avons tous, à un moment, à prendre des décisions, à jouer un rôle, à prendre une responsabilité. Même comme citoyen. Comme citoyen, on ne peut pas simplement aller chercher ailleurs, à côté, au-dessus, la responsabilité de la situation. On a, en termes de consommation d'énergie, en termes de respect de la nature, en termes d'engagement par rapport aux déchets, par rapport à tout ce que nous pouvons faire pour notre environnement, un rôle à jouer, une éducation à fournir aux enfants. Et puis une volonté d'animer un territoire et c'est ce que vous avez voulu démontrer.

Je veux terminer par une belle citation de Paul ELUARD, poète bien connu pour nous rappeler ce qu'est l'essentiel. Il disait : « Il y a un autre monde », il pensait qu'il y avait un autre monde, mais il ajoutait : « Il est dans celui-ci ». C'est-à-dire que le monde de demain, il est dans le monde d'aujourd'hui. Il n'y a pas un autre monde à côté. Il n'y a pas une autre planète, le moment venu. Il n'y a pas un monde que l'on pourrait inventer, séparer de celui que nous connaissons. Le monde de demain, il est ce que nous ferons dans le monde d'aujourd'hui. Ici, dans ce beau Massif, dans ce beau territoire, qui associe l'urbain et le rural, qui va sur plusieurs départements, qui regarde vers l'avenir, vous avez inventé un autre territoire dans le territoire d'aujourd'hui. Merci.